

eligeo

L'avenir est une question de choix



eligeo

POURQUOI UNE STRUCTURE DÉDIÉE AUX ÉLUS ?

Eligeo, une structure dédiée aux collectivités.

Le métier d'élus est complexe. Les élus doivent faire face à des réformes multiples et profondes : nouveau Grenelle de l'environnement, réforme territoriale en débat, réforme de la fiscalité avec l'abandon de la taxe professionnelle, et donc posant à nouveau la question des ressources futures.

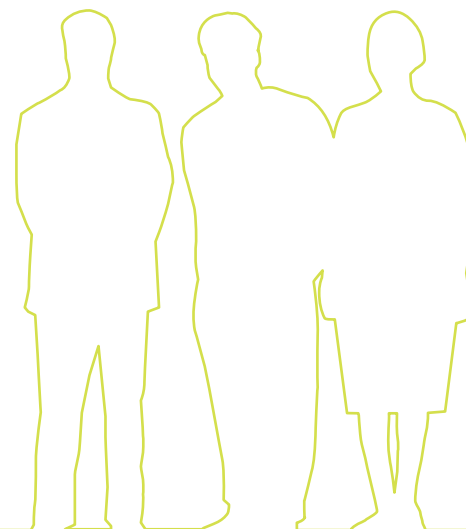
L'élus, entouré de ses équipes, doit choisir, arbitrer, gérer la mise en œuvre de projets et en même temps être engagé dans le programme pour lequel il a été élu.

Aujourd'hui, Eligeo, grâce à ses consultants accompagne les collectivités dans leur démarche de mise en place de nouvelles ressources telles que la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE), la revalorisation des recettes fiscales que génèrent les entreprises ou la récupération des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

Optimiser sa gestion locale et parfois trouver des sources nouvelles de financement est réalisable aujourd'hui avec les experts d'Eligeo.



Jean-Pierre DELPRAT
Directeur
jp.delprat@eligeoconseil.fr





QUI SOMMES-NOUS ?

ELIGEO est :

- Une société de conseil qui accompagne les collectivités territoriales et les établissements publics dans l'augmentation de leurs ressources et la diminution de leurs charges.
- Une filiale de GSM Consulting, et profite ainsi de la courbe d'expérience des consultants et des méthodes de l'un des leaders du conseil opérationnel pour les entreprises (1500 entreprises clientes).

ELIGEO propose de :

- Déterminer de nouvelles pistes d'économies potentielles
- Accompagner les collectivités dans la mise en place de nos préconisations
- Réaliser les démarches auprès des organismes compétents
- Récupérer les économies
- Former les agents

Nos équipes accompagnent la collectivité à chacune des différentes étapes qui font le succès d'un projet et concentrent donc leurs interventions autour de 4 pôles : l'énergie, les ressources humaines, la fiscalité et le patrimoine.

Ces missions de confiance sont réalisées sans jamais remettre en cause l'organisation interne ni les acquis sociaux, avec le souci d'un partage éthique de valeurs, le transfert d'expérience et une confidentialité qui sont indissociables de notre métier.

NOS DOMAINES D'EXPERTISE



Energie & Carbone

- Diagnostic Energétique
- Certificats d'Economies d'Energie (CEE)
- Bilan Carbone®



Ressources Humaines

- Analyse paie et cotisations sociales
- Analyse de la tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles (AT/MP)
- Insertion des travailleurs handicapés
- Plan Animation Prévention



Fiscalité

- Analyse des taxes foncières perçues
- Cotisation Economique Territoriale (CET)
- Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)



Patrimoine

- Analyse des taxes foncières payées
- Inventaire des immobilisations
- Analyse des contrats d'assurance



ÉNERGIE & CARBONE



L'ENJEU

Les collectivités territoriales sont un terrain d'application idéal pour mettre en place des actions collectives exemplaires, concrètes et durables en matière de respect de l'environnement. Conscientes des enjeux éthiques et économiques, certaines collectivités s'impliquent déjà dans des démarches locales, mais beaucoup de chemin reste à parcourir pour intégrer les directives du Grenelle.

En effet, la multiplication des actions proposées aux collectivités ne permet pas toujours la mise en place d'un plan d'action cohérent et efficace adapté à chaque patrimoine. C'est pourquoi les collectivités font de plus en plus appel à des partenaires capables de les conseiller et de les accompagner tout au long de leurs démarches.

ELIGEO fait partie de ces partenaires qui accompagnent les élus et leurs équipes dans une démarche innovante et durable de maîtrise de l'énergie. L'intervention de nos experts permet à nos clients de réduire significativement et durablement l'impact de leurs consommations d'énergies sur leur environnement et sur leurs budgets.

« Construire le futur
pour un environnement
durable »

DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE

Dans un contexte de hausse durable du prix des énergies, d'augmentation des obligations juridiques et d'orientations nationales de plus en plus contraignantes, le diagnostic énergétique est la première étape à l'établissement d'une démarche de progrès rapide.

Il amène à la mise en place d'actions visant à rationaliser la demande en énergie au niveau de l'ensemble du patrimoine de la collectivité. Nos missions sont cofinancées par l'ADEME et la Région.

> OBJECTIF

Trouver des solutions de réduction de la consommation d'énergie globale de la collectivité, en adéquation avec ses moyens techniques et financiers.

> ACTIONS

- Dresser un état des lieux du profil de consommation pour l'ensemble du patrimoine.
- Analyser le fonctionnement des sites et équipements intégrés au circuit de fourniture des énergies (eau, gaz, électricité, fioul).
- Évaluer le potentiel d'économies selon les intérêts de la collectivité et le décrire précisément au travers d'un plan d'actions.
- Accompagner la collectivité sur la mise en application du plan d'action (partiellement ou totalement).
- Identifier les solutions financières disponibles selon les préconisations proposées et accompagner la collectivité sur l'accès à ces solutions.

> GAINS

Sur la facture d'énergie, solutions multiples sur :

- les énergies improductives,
- la surconsommation,
- la conduite des installations,
- les comportements humains,
- le changement de technologies (Énergies Renouvelables, Meilleures Technologies Disponibles, etc.)





CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE (CEE)

Les collectivités peuvent valoriser financièrement les investissements qui leur ont permis de générer des économies d'énergie sur leur parc immobilier et transport. Cette valorisation prend la forme de Certificats d'Economies d'Energie (CEE) au sens du décret n° 2006-600 du 23 mai 2006. Nous mettons notre compétence technique à disposition de la collectivité afin de tirer le meilleur profit du dispositif.

> OBJECTIF

Valoriser financièrement les efforts d'investissement de la collectivité en matière d'économies d'énergie.

> ACTIONS

- Identifier les actions – réalisées et en projet - éligibles aux CEE.
- Apporter un conseil personnalisé (facteur d'aide à la décision) sur les actions pertinentes.
- Monter et déposer les dossiers techniques de demande de CEE auprès de l'administration compétente.
- Gérer la vente des CEE validés par l'administration (par le registre EMMY ou partenariat avec un obligé).

> GAINS

- Amélioration du temps de retour sur les investissements générés ou à venir.
- Véritable outil d'aide à la décision.
- Sujet de communication autour des efforts de l'élu et de ses équipes
- Valorisation des projets de la commune auprès de ses citoyens.

BILAN CARBONE®

Le Bilan Carbone® est l'outil incontournable pour initier une démarche de management environnemental et s'inscrire dans un plan de progrès continu. Notre mission consiste, non seulement à établir un bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) - c'est le « Bilan Carbone » - et proposer des mesures de réduction, mais aussi à transférer le savoir-faire sur l'outil utilisé afin de permettre à la collectivité de suivre les évolutions de son Bilan et les impacts de ses programmes d'amélioration au fil du temps.

> OBJECTIFS

- Identifier les solutions sur lesquelles la collectivité pourra agir efficacement.
- Etablir un plan d'actions intelligent, en adéquation avec les moyens qu'elle souhaite apporter pour y parvenir.

> ACTIONS

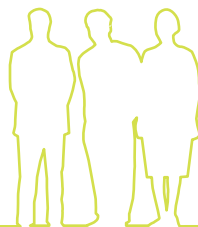
- Mettre en évidence les postes d'activités les plus émetteurs.
- Présenter les solutions adaptées : leviers de réduction des émissions de GES et mesures d'anticipation de l'augmentation du coût global des énergies.
- Sensibiliser le personnel communal aux enjeux du changement climatique.
- Transmettre le savoir-faire pour une prise en main et un véritable suivi du projet par la collectivité.
- Accompagner l'application de certaines solutions.

> GAINS

- Gestion et coordination de la collecte des données.
- Rapidité de réalisation du Bilan et utilisation de nos retours d'expériences pour éviter les écueils courants.
- Prise en compte de l'ensemble des impacts environnementaux de la collectivité (énergie, déchets, eau, transport, etc.).
- Anticipation des impacts futurs pour diriger le plan d'actions (sur le plan environnemental, juridique et financier).



RESSOURCES HUMAINES



L'ENJEU

Le maire est aujourd'hui un véritable « chef d'entreprise ». Il est souvent le principal employeur local et manage au quotidien, avec l'aide des fonctionnaires territoriaux, de nombreuses équipes en charge des déploiements et de la mise en oeuvre des services publics locaux.

Cet atout humain, ces hommes et ces femmes, acteurs de projet, sont avant tout une ressource à forte valeur ajoutée à protéger et valoriser en tant que tel.

Les Ressources Humaines sont également un investissement d'un point de vue comptable et ont un impact non négligeable sur les budgets de fonctionnement.

La mission que nous vous proposons a pour objectif de mettre en place ou d'améliorer les engagements sociétaux des collectivités à travers l'intégration du handicap, la protection du capital humain des collaborateurs mais aussi de sécuriser et optimiser l'ensemble des charges liées à la masse salariale.

« Bénéficiaire d'une veille permanente et d'une réduction des charges »

ANALYSE PAIE ET COTISATIONS SOCIALES

L'évolution permanente de la réglementation, source d'inflation législative en matière sociale, rend délicate la maîtrise des charges du personnel. Les gestionnaires de paie s'exposent à des difficultés d'application des textes réglementaires, à des erreurs de paramétrage des logiciels informatiques, à l'insuffisance des formations spécifiques, au manque de temps...

> OBJECTIFS

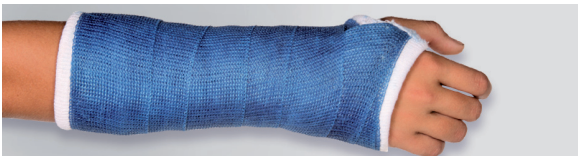
- Identifier les optimisations possibles (sur-cotisations sur le passé et/ou économie sur le futur).
- Accompagner la collectivité auprès des organismes sociaux (URSSAF, CNRACL, IRCANTEC,...) et lors de la mise en oeuvre dans les procédures.

> ACTIONS

- Analyser méthodiquement les cotisations sociales en s'appuyant sur des matrices de pistes d'optimisation.
- Identifier les « zones à risque » éventuelles.
- Valider juridiquement et techniquement les pistes d'économie retenues.
- Préparer les dossiers de régularisation (passé et exercice en cours) et assurer l'accompagnement dans la mise en oeuvre.

> GAINS

- Récupération des cotisations indues.
- Economie substantielle sur le futur.
- Recommandations « anti-redressement ».
- Transfert de savoir-faire.



ANALYSE DE LA TARIFICATION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Les cotisations accident du travail (AT) et maladies professionnelles (MP) versées par les collectivités pèsent fortement sur leur budget de fonctionnement. De plus, ces cotisations sont soumises à des règles de calcul complexes, souvent mal maîtrisées par les collectivités.

> OBJECTIF

Obtenir un taux de cotisation AT/MP optimisé.

> ACTIONS

- Vérifier le calcul des taux d'AT/MP notifiés par la CRAM.
- Identifier les dossiers AT/MP qui ont impacté ces taux de façon importante.
- Déterminer les axes de recours possibles et procéder à leur mise en œuvre
- Apporter une assistance à la rédaction des déclarations AT.

> GAINS

- Récupération des surcoûts de cotisation.
- Economie substantielle sur le futur.
- Transfert de savoir-faire en matière de déclaration AT/MP.



INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Nombreux sont les élus qui ont la volonté, sur leur territoire, de recruter davantage de personnes handicapées au sein de la collectivité. Néanmoins, l'insertion de travailleurs handicapés est freinée par l'insuffisante identification des postes adaptables, la difficulté à trouver les profils correspondants et le changement des mentalités que cela implique en amont.

> OBJECTIFS

- Permettre la meilleure intégration possible des collaborateurs handicapés au sein de la collectivité.
- Rechercher en interne les personnes n'étant pas déclarées

> ACTIONS

- Identifier des postes adaptés ou adaptables.
- Coaching des managers et des futurs collaborateurs handicapés.
- Élaborer des fiches de poste et sélection des profils.
- Intégration du collaborateur.
- Assistance au montage des dossiers de financement.

> GAINS

- Exemplarité de la collectivité.
- Diminution de la taxe « handicapée ».
- Sensibilisation des collaborateurs.

PLAN ANIMATION PRÉVENTION

Vos collaborateurs sont des acteurs essentiels de vos actions, garants de la qualité et de l'efficacité du service public.

Dans leur quotidien, ils leur arrivent d'être exposés à des risques professionnels ou confrontés à un environnement de travail risqué.

Nos ergonomes et consultants spécialisés proposent des solutions opérationnelles afin de limiter les risques professionnels.

> OBJECTIF

Mettre en place une politique de prévention des risques.

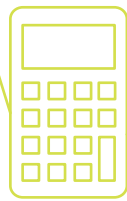
> ACTIONS

- Respecter les obligations légales (Européennes & nationales) de prévention des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles.
- Mettre en oeuvre un système dynamique de gestion des risques.
- Animer et mettre en place des indicateurs.

> GAINS

- Diminution immédiate des Accidents du Travail et, à terme, des Maladies Professionnelles.
- Réduction immédiate de l'absentéisme.
- Sécurisation du Maire face aux obligations légales.





L'ENJEU

Avec la perte de ressources fiscales importantes telle que la taxe professionnelle, les collectivités ont du mal à obtenir les financements nécessaires au bon fonctionnement des services publics.

Afin de trouver un équilibre dans les budgets, les services financiers doivent examiner toutes les pistes d'optimisation des ressources fiscales perçues par la collectivité.

Néanmoins, la complexité fiscale et le manque de temps ne leur permettent pas toujours de mettre à jour les bases de données, ni de déceler d'éventuelles sous-impositions auprès des entreprises contribuables.

« Augmenter
les ressources
et respecter l'équité »

ANALYSE DES TAXES FONCIÈRES PERÇUES

L'analyse et la revalorisation des bases de valeurs locatives cadastrales locales permettent de détecter les anomalies et de rétablir les sous-impositions constatées.

> OBJECTIFS

- Déceler les sous-impositions.
- Rétablir l'assiette de prélèvement de l'impôt.

> ACTIONS

- Rechercher les immeubles omis du rôle général d'imposition.
- Identifier des erreurs dans la méthode d'évaluation cadastrale.
- Détecter les erreurs dans le tarif d'évaluation des locaux.
- Valider la pertinence du calcul de la surface pondérée taxable des locaux dominants.
- Corriger les erreurs dans l'attribution du coefficient départemental d'actualisation.

> GAINS

- Générer des recettes fiscales supplémentaires.
- Base de données des valeurs locatives réactualisée.



COTISATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE (CET)

L'analyse du tissu économique local et la revalorisation des bases fiscales permettent de déceler les éventuelles sous-impositions et rétablir l'assiette du prélèvement de l'impôt.

> OBJECTIFS

- Déceler les sous-impositions.
- Rétablir l'assiette de prélèvement de l'impôt.

> ACTIONS

- Détecter les sous-impositions.
- Rechercher les contribuables omis du rôle général d'imposition.
- Identifier les contribuables non imposés sur leur base mobilière.
- Respecter l'équité fiscale.

> GAIN

Générer des recettes fiscales supplémentaires.

TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE (TLPE)

La Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) est un nouveau gisement de ressources pour les collectivités. Néanmoins, la mise en œuvre de cette nouvelle ressource nécessite une charge de travail importante.

Pour permettre aux collectivités de mettre en œuvre rapidement une politique de TLPE, ELIGEO a mis au point une méthodologie novatrice et fiable. La prestation qu'ELIGEO vous propose de réaliser vise à initialiser un nouveau gisement de ressources financières liées à l'évolution de la réglementation relative à la publicité, et vous garantit les conditions d'obtention rapide de ces ressources.

> OBJECTIF

Augmenter les recettes fiscales de la collectivité, tout en limitant les impacts visuels de la publicité.

> ACTIONS

- Communiquer auprès des redevables sur les conditions de mise en œuvre de la TLPE.
- Recenser tous les dispositifs publicitaires.
- Evaluer de manière précise et rapide la TLPE de la commune.
- Mise en place rapide des conditions de suivi et de pérennisation de celle-ci.
- Formalisation des principes nécessaires à la mise en place d'un suivi des créations et des suppressions des éléments taxables.
- Mise en place d'un logiciel évolutif pour la gestion spécifique de la TLPE.
- Formation de vos équipes.
- Assistance juridique et fiscale.

> GAINS

- Récupération des taxes au profit de la collectivité.
- Diminution de la pollution visuelle due aux excès de publicité.



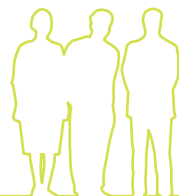
PATRIMOINE

L'ENJEU

Une collectivité, ce sont des hommes et des femmes, mais aussi des infrastructures, des bâtiments, des véhicules et du matériel qu'il faut gérer quotidiennement d'un point de vue technique et comptable.

L'expertise des équipes mobilisées sur ces sujets regroupe plusieurs domaines de compétences qui gravitent tous autour de l'optimisation patrimoniale : la fiscalité, la gestion des immobilisations, l'actuariat et l'expertise d'assurance.

« Assuré d'être
bien accompagné
dans la gestion
de son patrimoine »



ANALYSE DES TAXES FONCIÈRES PAYÉES

La complexité fiscale, en matière de détermination des valeurs locatives applicables et d'optimisation des surfaces taxables, est susceptible de créer une surimposition des biens communaux.

C'est pourquoi, nos fiscalistes et experts géomètres vous proposent une mise à plat de vos bases.

> OBJECTIF

Actualiser les bases fiscales et réduire les impositions liées.

> ACTIONS

- Analyser les bases de calcul retenues par l'administration.
- Valider la prise en compte des changements d'affectation ou de consistance.

> GAINS

- Récupérations des taxes indûment versées.
- Formation des équipes des services concernés.
- Amélioration durable des relations avec les services fiscaux.



INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS

La difficulté d'identifier et de valoriser avec précision les actifs des collectivités rend délicate la gestion optimale du parc immobilier et mobilier.

Notre démarche d'accompagnement passe par un inventaire physique des biens, une valorisation des parcs et la mise en place d'outil de suivi afin de faciliter la politique d'investissement.

> OBJECTIF

Mieux connaître son patrimoine pour en améliorer la gestion.

> ACTIONS

- Inventorier, immatriculer et évaluer précisément vos actifs.
- Mettre en place des procédures de suivi.
- Piloter budgétairement des valeurs d'assurances.

> GAINS

- Parfaite connaissance de vos actifs immobilisés
- Mise en place d'un outil de PILOTAGE de vos actifs immobilisés
- Adéquation des valeurs garanties par les polices d'assurance.
- Affectation précise des budgets d'investissement.
- Adaptation des contrats de maintenance aux biens identifiés.
- Meilleure corrélation des demandes d'investissement des services avec les biens déjà à disposition.

ANALYSE DES CONTRATS D'ASSURANCE

Le marché de l'assurance est mouvant ce qui rend délicat le choix d'une offre et complexifie la pertinence de l'adéquation entre la tarification et les garanties. Puisque les besoins des collectivités sont notoirement différents des offres habituelles réservées au domaine privé, il est nécessaire de tenir compte des risques inhérents à votre activité. L'expertise et l'indépendance de nos consultants vous permettent de comparer les meilleures conditions et de structurer votre appel d'offre personnalisé.

> OBJECTIF

Bien choisir l'assurance spécialement adaptée à vos besoins.

> ACTIONS

- Valider les contrats RC, IARD et Flotte automobile.
- Vérifier la prise en compte de vos particularités.
- Rédiger le cahier des charges pour l'appel d'offre.

> GAINS

- Adéquation des garanties.
- Diminution des primes d'assurance.
- Sécurisation des élus.



eligeo

L'avenir est une question de choix



ELIGEO

Le Méricourt
19, boulevard Poissonnière
75002 Paris - France
SAS au Capital de 40 000 € - RCS Paris B 444771083

CONTACT

Tél : 01 42 49 76 76
Fax : 01 42 49 76 80
contact@eligoconseil.fr

➔ www.eligoconseil.fr

Nos implantations régionales : ■ Paris ■ Nantes ■ Deauville ■ Lille ■ Strasbourg ■ Lyon ■ Aix-en-Provence ■ Toulouse